

A l'époque, le pays se trouvait à peu près dans le même pétrin qu'aujourd'hui. L'Ouest du Canada éprouvait presque les mêmes difficultés qu'il rencontre en ce moment. Mais durant les quelques années où le gouvernement au pouvoir s'occupait de la vente des céréales, la situation s'améliora, amélioration que nous pouvons constater par la différence dans les fonds affectés aux prêts concernant les céréales emmagasinées dans les fermes. Ces chiffres ont augmenté depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel et, à vrai dire, ils se sont accrues considérablement en 1967, 1968 et 1969. De fait, ils ont presque triplé, preuve que les besoins des producteurs sont grands.

La loi originale était une des premières que le gouvernement conservateur ait présentées. Elle fut adoptée en novembre ou en décembre de cette année-là, et elle s'avéra sur-le-champ très bénéfique pour les cultivateurs. Nous devons examiner avec soin les modifications proposées en raison de l'importance de cette mesure. J'espère que le gouvernement l'a fait avec beaucoup d'attention, mais je n'en suis pas certain lorsque je vois l'article du bill qui traite des taux d'intérêt.

Certes, il y a eu des gens qui ont tiré profit de ce que cette mesure permettait d'obtenir de l'argent sans intérêt, mais ils ne représentaient qu'un faible pourcentage des exploitants agricoles. Avant l'adoption de cette mesure, les gens devaient s'adresser aux banques pour obtenir des prêts sur les céréales entreposées à la ferme. Pour obtenir un prêt, il leur fallait pratiquement hypothéquer leur vie entière. Ils avaient à payer un intérêt sur ces prêts et, pour les obtenir, il leur fallait disposer d'un certain patrimoine, indépendamment de la quantité de céréales entreposées dans leurs fermes. Aussi la présentation de la mesure législative en question fut-elle bien accueillie par beaucoup de cultivateurs. Je me souviens d'avoir vu des gens sortant des banques où ils avaient sollicité un prêt. Ils avaient sur eux des documents au bas desquels il leur fallait obtenir l'apposition d'une signature ainsi que des déclarations sous serment qu'il leur fallait faire certifier. Nous ne souhaitons pas le retour d'un pareil état de choses. Je le répète, il importe d'examiner les amendements proposés et de procéder avec circonspection, monsieur l'Orateur.

Les députés qui représentent des circonscriptions de l'Ouest se rendent compte que les cultivateurs ne savent réellement plus où ils en sont. Alors qu'ils devraient avoir une idée en ce moment de ce qu'ils vont semer, ils n'en ont tout simplement pas la moindre idée. Le programme LIFT, institué l'an dernier par le gouvernement, a créé trop de confusion et n'a pas abouti à grand-chose, si même il a eu des résultats. Cette année, les cultivateurs ne s'y reconnaissent toujours pas. Dans le nord de la Saskatchewan où j'habite, il y a cette année pénurie de grains de provende. On manque d'orge et d'avoine. C'est une région de cultures mixtes, et à la suite des encouragements prodigués par le gouvernement et de la mise en œuvre du programme LIFT, quantités d'acres ont été mises en jachère d'été alors que normalement, on aurait dû les ensemercer en orge et en avoine. Si les cultivateurs n'avaient pas transformé ces acres en jachère d'été, ils auraient du moins du grain de provende, et actuellement, le marché de l'orge est bon mais il n'y en a pas à vendre.

[M. Cadieu.]

Je voudrais vous montrer mon dossier de plaintes que j'ai reçues contre le programme LIFT, monsieur l'Orateur. Les gens ne l'ont pas compris. Je ne crois pas vraiment que le gouvernement, et surtout le ministre, l'aient compris non plus. Il a créé beaucoup de confusion dans l'Ouest. Je peux vous montrer des plaintes que j'ai reçues de jeunes désireux de se lancer dans la production laitière, mais qui ne peuvent obtenir de quota. Dans le passé, s'ils avaient une vieille vache et un bidon à crème, ils pouvaient se lancer dans cette industrie, mais plus maintenant. Les politiques du gouvernement me semblent destinées à faire abandonner la terre aux agriculteurs.

A une réunion d'agriculteurs l'autre jour, j'en ai entendu un demander à l'auditoire: «Vous rendez-vous compte que la moitié d'entre vous aurez bientôt quitté la terre?» Chacun regardait ses voisins pour tâcher de savoir lesquels partiraient les premiers. C'est le cas dans l'industrie laitière de l'Ouest. La crise que traverse actuellement l'élevage du porc est sans précédent. Puis il y a la suppression de l'aide prévue par la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et, ce qui m'inquiète tellement, c'est que les cultivateurs devront attendre longtemps avant d'obtenir de l'assurance-récolte. Cette aide prévue par la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies gardait les cultivateurs sur leurs terres mais, désormais, tel ne sera plus le cas.

Actuellement, dans tous les secteurs de l'agriculture de l'Ouest, tout n'est que confusion et la pire que j'ai vue était attribuable au bill C-176. Je crois que les deux ministres assis en face de moi devraient se rendre dans l'Ouest et voir par eux-mêmes quelle est la situation. Je ne prétends pas toujours avoir raison. J'aime étudier les différents bills présentés par le gouvernement parce que je crois que c'est notre rôle. Mais, monsieur l'Orateur, l'autre jour j'ai assisté à une rencontre de 350 éleveurs de bestiaux et cultivateurs engagés dans la culture mixte, et je n'en ai pas rencontré un seul qui était en faveur du bill C-176.

**M. Paproski:** Vous n'en trouverez pas non plus.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'écoute le député avec beaucoup d'intérêt. Il s'agit manifestement d'un discours sincère, bien préparé, mais je dois demander au député de ne pas trop s'éloigner du sujet, c'est-à-dire du bill à l'étude. Je ne voudrais pas que nous nous lancions dès maintenant dans une discussion sur le bill C-176. Nous aurons d'autres occasions de le faire. Pour le moment, les députés voudront bien faire porter leurs observations sur le bill à l'étude, sans insister sur le bill C-176.

**M. Cadieu:** Bien, monsieur l'Orateur. Je comprends, mais je voudrais faire remarquer que le bill à l'étude fait partie de la politique du gouvernement. Tout se tient, comme les doigts de la main. Mais je tiendrai compte de votre décision. Le gouvernement actuel sait assurément quels problèmes se posent aux agriculteurs de l'Ouest à cause de sa législation agricole. Dans l'ensemble, les problèmes se succèdent sans trêve.

• (3.30 p.m.)

Dimanche dernier, j'ai entendu sur les ondes un ancien ministre. Même s'il n'a pas parlé de ce bill en particulier, le député de Duvernay (M. Kierans) a dénoncé le manque d'organisation du gouvernement. J'aimerais aussi mentionner un article paru dans un bulletin émanant du